



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

NOM DU PAYS : BURUNDI

NOM DU PROJET : PROJET POUR L'EMPLOI ET LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE (PRETE)

N° de Don : IDA- E-2650-BI

L'INTITULE DE LA MISSION DE CONSULTANT : « Consultant international individuel IT pour appuyer le fonds d'impulsion, de Garantie et d'accompagnement société mixte (FIGA SM) ».

N° DE REFERENCE (selon le Plan de Passation des marchés) : **BI-ADB-531935-CS-INDV.**

La République du Burundi a obtenu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet pour l'Emploi et la Transformation Economique (PRETE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Consultant international individuel IT pour appuyer le fonds d'impulsion, de Garantie et d'accompagnement société mixte (FIGA SM) ».

Les services de consultants (« les services ») consistent à fournir une assistance technique au FIGA sm pour la sélection d'un fournisseur d'un système d'information et de gestion, et accompagner le processus de transition avant et pendant l'adoption de la nouvelle solution informatique/GIS qui permettra à FIGA sm, de gérer efficacement ses opérations et d'atténuer les risques, d'assurer la production de rapports et la divulgation en temps opportun, et de mettre en œuvre avec succès les produits de garantie et autres activités définies par le mandat de FIGA sm et les accords conclus avec le Ministère des Finances et ses partenaires à travers les objectifs spécifiques suivants : (i) Aider FIGA sm à finaliser les spécifications techniques et le dossier d'acquisition complet pour l'achat de systèmes informatiques et de systèmes d'information de gestion (SIG), conformément aux directives de la Banque mondiale, (ii) Aider l'Unité de Gestion du Projet (UGP) et FIGA sm à examiner les propositions et à sélectionner un fournisseur admissible. Cela inclura, sans s'y limiter (a) Revue et appui à l'acceptation du Plan de travail et de la Charte du Projet, et (b) Revue et éventuelles recommandations sur les termes du contrat de fourniture et de maintenance du Logiciel, et (iii) Superviser le travail du fournisseur et aider FIGA sm à assurer le contrôle qualité et la gestion des livrables dans les délais impartis, organiser des réunions de suivi régulières pour évaluer l'avancement et traiter les problèmes de mise en œuvre, examiner les livrables et aider FIGA sm et l'UGP de PRETE à les valider. La durée totale de la mission est estimée à 80 jours.

La date prévisionnelle de début de la mission est fixée au mois de Juillet 2026.

Les termes de référence détaillés (TdR) pour la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée à la fin de ce document.

L'Unité de gestion du PRETE invite maintenant les candidats éligibles (« Consultants individuels ») à

manifester leur intérêt à fournir les Services. Les candidats intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services. Le Consultant devra répondre aux critères suivants : (i) Titulaire d'un diplôme de niveau Master en Finances, informatique ou management de projets ; (ii) Avoir un minimum 10 ans d'expérience en matière d'assistance à la maîtrise d'ouvrage d'une solution informatique au sein d'une Institution Financière de Financements/Garanties ; (iii) Avoir un minimum 7 ans d'expérience de mise en œuvre de solutions informatiques/SIG et d'opérationnalisation d'un Fonds de Garantie, incluant la mise en place de solutions informatiques/GIS pour les procédures de contrôle et des opérations interne, gestion des données, des risques et des paiements, et des autres activités de fonds de garantie , (iv) Avoir un minimum 7 ans d'expérience opérationnelle sur le marché des Entreprises (MPME, Corporate) au sein d'une Banque ou d'un Établissement de crédits, (v) Avoir un minimum 3 ans d'expérience en conseil, avec une solide expérience de travail en Afrique, (vi) Une bonne connaissance des documents de passation de marchés de la Banque mondiale pour les logiciels est un prérequis.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement FPI » de septembre 2023 (« Règlement »), énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de **Sélection des Consultants individuels, avec approche ouverte internationale** énoncée dans le Règlement de Passation des Marchés.

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, du Lundi au Vendredi de 9h00 à 17h00 (heure locale).

Les manifestations d'intérêt doivent être remises par écrit (**en Français**) à l'adresse ci-dessous (en personne, ou par courrier, ou par e-mail) au plus tard le **21 Avril 2026 à 16 h (heures de Bujumbura)**.

À l'attention de : Mme Béatrice NZEYIMANA, Coordonnatrice du PRETE
Immeuble La Tulipe, Bureau du projet PRETE
1, Rue Inkondo, Boulevard Mwezi Gisabo, Mutanga - Nord
Bujumbura, Burundi
Tél : +257 22 21 16 68

Courriel : bnzeyimana@prete.bi avec copie obligatoire à gnyongabo@prete.bi ; jcbigirindavyi@prete.bi et amutoni@prete.bi

Site Web: www.prete.bi

Pour Publication

Madame Béatrice NZEYIMANA

Coordonnatrice du Projet

